

**AMAP L'ANETH / FERME LA BILOUTERIE**  
**SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT OEUFS/VOLAILLES 2020-2021**

Il est convenu ce qui suit entre le souscripteur :.....

Adresse mail : ..... Tel portable : .....

et le producteur partenaire : Jean Bertrand BRUNET La Bilouterie – 3 rue Grande – 89150 – DOLLOT  
 fermedelabilouterie@hotmail.com 06 21 18 56 21

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP disponible auprès de l'association "L'AMAP L'ANETH" ou sur le site du réseau AMAP Ile-de-France et notamment à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, etc...), à faire part aux responsables de distribution des soucis rencontrés. En cas de situation exceptionnelle, le contrat pourra être révisé en concertation avec les responsables de l'association "L'AMAP L'ANETH" et le producteur partenaire.

Si la situation financière du producteur l'impose, les prix des œufs et des volailles au kilo pourront être revus une fois dans le courant de l'année. Les souscripteurs en seront informés dans les temps.

**La saison "œufs" 2020-21 comprendra 41 livraisons, du 11 janvier 2020, au 20 février 2021 (date à confirmer).**  
**La saison "volailles" 2020-21 comprendra 14 livraisons, le mercredi de 19h à 20h, du 22 janvier 2020 au 17 février 2021 (date à confirmer).**

TARIFS	Au 2 mars 2020	Montants contrats annuels choisis
<b>OEUFS</b>	4,40 €/dz	<input type="checkbox"/> 6 œufs : 90,20 € <input type="checkbox"/> 12 œufs : 180,40 € <input type="checkbox"/> 18 œufs : 270,60 €
<b>POULE</b>	7,70 €/kg	<i>coût moyen d'1 volaille /mois : 15 €</i>  <input type="checkbox"/> <b>contrat 1 volaille = 210 €</b>  <input type="checkbox"/> <b>contrat 2 volailles = 420 €</b>
<b>POULET</b>	9,15 €/kg	
<b>DÉCOUPE POULET 4 CUISSES &amp; 6 AILES</b>	12,20 €/kg & 5,00 €/kg	
<b>PINTADE</b>	10,80 €/kg	
<b>CANARD</b>	8,70 €/kg	
<b>CANETTE</b>	9,80 €/kg	

Le paiement se fait en 1, 2, 3 ou 4 chèques établis à l'ordre de LA BILOUTERIE, remis à un référent de l'AMAP L'ANETH qui assure les paiements groupés auprès du producteur partenaire.

**Une régularisation interviendra en février 2021 pour solder le compte.**

Banque :		
Numéros du(es) chèque(s)	Montant(s)	Dates d'encaissement
		avril 2020
		juillet 2020
		octobre 2020
		décembre 2020
	Montant total :	

**Référents AMAP L'ANETH œufs/volailles :** blant.alain@free.fr roos.mireille@gmail.com / 06 44 85 21 47

Fait à Veneux-les Sablons, en double exemplaire, le 15 février 2020,

Signature du souscripteur

Signature du producteur